Communiqué de presse, le 26 janvier 2022

Élection présidentielle :

Equilibre des Energies fait 13 propositions aux candidats en faveur du climat

**Changement climatique et décarbonation de l’économie, hausse des prix de l’énergie, évolution du mix électrique, rôle de la France dans la politique énergétique européenne, volonté des citoyens de contribuer à la transition écologique, la stratégie Energie-Climat doit être au cœur de la prochaine élection présidentielle**

Dans ce contexte, le groupe de réflexion Équilibre des Énergies soumet ses propositions « *Élection présidentielle : l’énergie doit être au cœur des débats* » aux candidats pour accélérer la décarbonation des secteurs du bâtiment, des transports et du système énergétique.

« *La France a toujours eu une position forte dans le domaine des énergies grâce à sa technologie. Elle ne doit pas manquer son rendez-vous avec la neutralité carbone. Il est primordial de trouver le bon équilibre afin de lancer la transition énergétique avec le soutien des Français.*

**Brice Lalonde, ancien ministre de l’Environnement et président d’Équilibre des Énergies**

Une politique énergie-climat animée par la culture du résultat

La finalité première de la politique énergie-climat doit être l’atteinte de la neutralité carbone à l’horizon 2050.

Cet objectif doit être balisé par des jalons réalistes avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme fil conducteur. **Elle doit viser, sans négliger la recherche de l’efficacité énergétique, l’abandon des énergies fossiles**, en s’appuyant majoritairement sur l’électricité décarbonée, déjà produite de façon abondante, sur la chaleur renouvelable et sur l’hydrogène bas-carbone là où il peut être compétitif.

Opérer cette rupture ne sera pas gratuit. **Il convient de l’inscrire dans une écologie de la prospérité, respectueuse de l’environnement,** aux antipodes d’une écologie de la décroissance, afin d’assurer le bien-être des populations et disposer des ressources indispensables au financement de la transition.

L’acceptabilité sociale de la transition implique également **d’assurer la souveraineté énergétique de la nation**, afin d’être moins dépendant du contexte géopolitique et des aléas météorologiques, et **d’associer davantage les citoyens aux choix qui nous engagent tous**.

Treize actions pour accélérer la décarbonation

Les secteurs du Bâtiment et de la Mobilité sont les deux principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et consommateurs d’énergie, C’est pourquoi Équilibre des Énergies propose treize leviers sur lesquels les candidats à l’élection présidentielle pourront s’appuyer.

Ces actions partent d’une analyse de la façon dont les besoins en énergie pourront être satisfaits par des solutions décarbonées et efficaces et des conditions à réunir pour organiser cette transition, notamment au niveau du système énergétique.

|  |
| --- |
| **Consulter :** [**« Élection présidentielle : l’énergie doit être au cœur du débat » - propositions d’Équilibre des Énergies**](https://equilibredesenergies.org/pdf/PROPOSITIONS_EDEN_PRESIDENTIELLE_vF.pdf?v=5) |

**A propos d’Équilibre des Énergies** : Créée en 2011, le groupe de réflexion Équilibre des Énergies est une plateforme transversale qui fédère les acteurs du monde de l’Énergie, du Bâtiment et de la Mobilité́ autour d’un projet commun : Construire une société́ énergétique meilleure, nécessaire à la décarbonation efficace de l’économie.

Plus d’informations sur :<https://www.equilibredesenergies.org>

**Contact presse :**

Isabelle LAVILLE – email : ilaville@replique-com.com – Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03

**Annexe**

**Résumé des treize actions préconisées par Équilibre des Énergies**

|  |  |
| --- | --- |
| 1 - **Accélérer la rénovation du parc de logements et son adaptation à la mobilité électrique** en mettant en place, de façon pérenne, un Fonds national pour l’efficacité énergétique et la neutralité carbone, regroupant différents moyens de financement et dont la gestion sera largement déconcentrée. | 2 - **Soutenir l’extension au secteur des bâtiments à usage tertiaire du système européen des quotas-carbone** (EU-ETS) afin d’accroître les moyens financiers de la rénovation énergétique. |
| 3 – **Renforcer les mesures d’incitation à la migration vers les solutions bas-carbone**, notamment en renforçant l’exigence climatique du DPE et interdisant comme le propose la Commission européenne pour les chaudières à combustible fossile. | 4 – **Réajuster de façon durable la fiscalité énergétique au profit des formes d’énergie bas-carbone**, notamment en pérennisant la réduction de la taxe intérieure sur la consommation finale d’électricité (TICFE). |
| 5 – **Consolider la migration des mobilités légères vers les solutions électriques** en agissant conjointement sur les infrastructures de recharge, notamment avec la mise en place d’un plan stratégique d’équipement des autoroutes et voies rapides, et le soutien à l’acquisition des véhicules. | 6 – **Placer la France à l’avant-garde des innovations liées aux véhicules légers** en soutenant la R&D et facilitant l’implantation d’usines de batteries, ainsi qu’en encourageant les initiatives liées au véhicules de plus en plus autonomes. |
| 7 – **Organiser la migration vers des solutions bas-carbone du transport de marchandises** avec la mise en place d’un plan d’action adapté au potentiel de chaque segment (batteries, hydrogène, BioGNV). | 8 – **Promouvoir la relance du transport aérien sur la base de solutions bas-carbone**, notamment en réservant prioritairement à l’aérien, sous forme de SAF, les ressources en biocarburants. |
| 9 – **Opter rapidement pour un mix électrique équilibré entre nucléaire et énergies renouvelables** de façon à faire face à la croissance prévisible des besoins, à assurer la robustesse du réseau et à préserver l’indépendance de notre approvisionnement électrique. | 10 – **Développer, avec notamment l’aide du numérique, les flexibilités** qui permettront de préserver la robustesse du système électrique. |
| 11 – **Revisiter le plan hydrogène en intégrant l’ensemble de la chaîne de valeurs,** de la production jusqu’à l’utilisation, en fléchant les soutiens publics en direction des usages où l’hydrogène peut être compétitif. | 12 – **Définir les bases d’une politique décentralisée de l’énergie** en précisant la responsabilité des régions et des territoires dans la transition énergétique. |
| 13 – **Mettre en œuvre** **une politique publique de recherche-développement centrée sur la décarbonation**, notamment sur les techniques de transport, de distribution, de flexibilité, de stockage et d’utilisation de l’électricité. |  |